

Département  
d'ILLE-ET-VILAINE

Arrondissement  
de SAINT-MALO

VILLE DE  
SAINT-LUNAIRE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le seize décembre deux-mille-vingt-quatre, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil municipal de Saint-Lunaire, dûment convoqués le dix décembre deux-mille-vingt-quatre, se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel PENHOÛËT, Maire.

**Nombre de Conseillers en exercice :** 19

Présents (15) : Michel PENHOÛËT, Françoise RIOU, Vincent BOUCHE, Muriel CARUHEL, Gérard CASANOVA, Jean-Noël GUILBERT, Frédérique DYEYRE BERGERAULT, Eric FROMONT, Bérange HENNACHE, Ludivine MARGELY, Amandine BRENAND, Christophe RAUX, Loïc DE COURLON, Eric LEGRAND, Sophie GUYON.

Représentés (4) : Romain ANDRIEUX pouvoir à Michel PENHOÛËT, Corinne LUCAS pouvoir à Françoise RIOU, Emmanuelle DUGAIN pouvoir à Amandine BRENAND, Franck BEAUFILS pouvoir à Eric FROMONT.

Madame Amandine BRENAND a été nommée secrétaire de séance en application des dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Assistait également à la séance Madame Anne-Sylvanie MARJOT LEBEAU, Directrice Générale des Services.

### Délibération n°170-2024 Vote des tarifs municipaux 2025

**Rapporteur : Michel PENHOÛËT**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la commission finances s'est réunie le 2 décembre 2024 pour examiner les tarifs municipaux 2025.

Les propositions de tarifs 2025 sont les suivantes :

TARIFS MUNICIPAUX 2025		
	TARIF 2024	TARIF 2025
<b>REPRODUCTIONS DE DOCUMENTS</b>		
Photocopie A4	0,15 €	0,15 €
Photocopie A3	0,35 €	0,35 €
<b>CINEMA</b>		
Entrée Adultes	6,00 €	6,00 €
Entrée Enfants - de 14 ans	4,00 €	4,00 €
Carte d'abonnement (pour 10 entrées)	50,00 €	50,00 €
5 cartes d'abonnement	200,00 €	200,00 €
Vente d'affiche	4,00 €	4,00 €
Vente d'affiches (lot de 5)	15,00 €	15,00 €

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 035-213502875-20241216-2024\_170-DE

Opérations spéciales (semaine culturelle, œil vagabond ...)	3,50 €	3,50 €
Tarif entrée écoles et collèges	2,50 €	3,00 €
<b>MEDIATHEQUE</b>	<b>TARIF 2024</b>	<b>TARIF 2025</b>
<i>L'abonnement donne droit à l'emprunt de livres, magazines, CD, DVD et l'accès gratuit à des ressources numériques. Abonnement gratuit pour les demandeurs d'emplois et bénéficiaires du RSA sur présentation d'un justificatif, ainsi qu'aux assistantes maternelles.</i>		
Abonnement communautaire individuel adulte	20,00 €	<b>Gratuité</b>
Abonnement familial	Suppression	
Abonnement adulte	13,00 €	
Abonnement jeune < 25 ans	Gratuité	
Abonnement vacancier adulte/semaine	4,00 €	
Photocopie noir et blanc	0,15 €	
Initiation informatique 5 séances (réservé aux abonnés)	15,00 €	15,00€
Page imprimée noir et blanc (gratuit dans le cadre d'une recherche d'emploi)	0,15 €	0,15€
<b>SPECTACLES VIVANTS</b>	<b>TARIF 2024</b>	<b>TARIF 2025</b>
<b>Spectacle Amateur</b>		
Enfant	5,00€	-
Adulte accompagnateur	7,00€	-
<b>Spectacle Professionnel</b>		
Adulte	13,00€	-
Enfant, Etudiant, demandeur d'emploi	8,00€	-
<b>Spectacle Amateur ou Professionnel</b>		
Adulte	-	13,00 €
Enfant, étudiant, demandeur d'emploi	-	8,00 €
<b>Concert Grand Soufflet</b>		
Adulte	8,00 €	8,00 €
Enfant, étudiant, demandeur d'emploi	6,00 €	6,00 €
<b>ACTIVITES SPORTIVES</b>	<b>TARIF 2024</b>	<b>TARIF 2025</b>
Activités sportives	4,00 €	4,00 €
Participation randonnée pédestre	2,50 €	2,50 €
Inscription au biathlon ou marathon des sables - Adulte	4,00 €	4,00 €
Inscription au biathlon ou marathon des sables - Enfant	2,00 €	2,00 €
<b>MARCHÉ</b>	<b>TARIF 2024</b>	<b>TARIF 2025</b>
<b>Printemps (1er dimanche de printemps au dernier dimanche de printemps)</b>		
Ponctuel Plein Air par dimanche / ml	2,40 €	2,50 €
Halles Abonnement / ml forfait	24,00 €	24,00 €
Plein Air Abonnement / ml forfait	17,00 €	17,00 €
<b>Été (1er dimanche d'été au dernier dimanche d'été)</b>		
Ponctuel Plein Air par dimanche / ml	3,50 €	3,50 €
Halles Abonnement / ml forfait	35,00 €	35,00 €
Plein Air Abonnement / ml forfait	25,00 €	25,00 €
<b>Entre saison (1er dimanche d'automne au dernier dimanche d'hiver)</b>		

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 035-213502875-20241216-2024\_170-DE

Ponctuel Plein Air par dimanche / ml	2,40 €	2,50 €
Halles Abonnement / ml	25,00 €	25,00 €
Plein Air Abonnement / ml - Alimentaire	22,50 €	22,50 €
Plein Air Abonnement / ml - Autre	11,50 €	11,50 €
<b>Marché gourmand été</b>		
Forfait pour tous les marchés de 0 à 4 m	40,00 €	40,00 €
Forfait pour tous les marchés supérieurs à 4 m	60,00 €	60,00 €
<b>Marché artisanal été</b>		
Forfait pour tous les marchés	20,00 €	20,00 €
<b>LOCATION CHALET</b>		
Journée	26,00 €	27,00 €
Transport aller-retour sur St Lunaire par chalet	200,00 €	210,00 €
<b>LOCATION DE SALLES</b>		
<b>Salle Aimé Le Foll - Rue des écoles uniquement pour les résidents de la commune</b>		
CAUTION 1 : avance sur les frais de remise en état et/ou de nettoyage	400,00 €	400,00 €
CAUTION 2 : avance sur une pénalité pour le non respect du règlement intérieur	400,00 €	400,00 €
En semaine : le midi : 10h00 à 16h00	100,00 €	105,00 €
En semaine : le soir : 16h00 à 01h00 du matin	155,00 €	160,00 €
En semaine : le midi et soir : 10h00 à 01h00 du matin	215,00 €	220,00 €
le week-end : (du samedi 09h00 jusqu'au dimanche matin 01h00 puis le dimanche de 09h00 à 16h00)	310,00 €	315,00 €
Réunion copropriété (ex : syndic de copropriété en semaine, max. 3 heures)	100,00 €	105,00 €
Cuisine	70,00 €	75,00 €
Chauffage (du 01/11 au 30/04)	65,00 €	70,00 €
Particuliers et associations non-lunairiennes - Forfait 1 utilisation / semaine (2h max. l'utilisation) pour l'année sportive 2024/2025 hors vacances scolaires	190,00 €	195,00 €
<b>Salle de cinéma - Centre Culturel Jean Rochefort (le preneur doit être techniquement autonome - location HORS technicien)</b>		
Association lunairienne loi 1901 - manifestation non payante	3 gratuités/an	3 gratuités/an
Association lunairienne loi 1901 - après les 3 gratuités	150,00 €	155,00 €
Association lunairienne - manifestation payante	Suppression	-
Association extérieure à Saint-Lunaire pour un week-end	200,00 €	205,00 €
Particuliers ou compagnies professionnelles pour une journée	250,00 €	255,00 €
Entreprises pour colloque ou séminaire	550,00 €	560,00 €
CAUTION pour spectacle professionnel, associations extérieures, particuliers ou entreprises	800,00 €	800,00 €
<b>Centre Culturel Jean Rochefort (TVA incluse)</b>		
Salle de 32 m <sup>2</sup> à la journée	60,00 €	-
Salle de 32 m <sup>2</sup> à la demi-journée	30,00 €	-
Salle de 22 m <sup>2</sup> à la journée	40,00 €	-
Salle de 22 m <sup>2</sup> à la demi-journée	20,00 €	-

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 035-213502875-20241216-2024\_170-DE

Exposition artistes / semaine	150,00 €	-
<b>Salle de la Potinière</b>		
Exposition artistes / semaine	150,00 €	150,00 €
Caution	100,00 €	100,00 €
Journée	60,00 €	60,00 €
Demi-journée	30,00 €	30,00 €
<b>Salle Omnisports Pol Lebreton</b>		
Salle omnisports Grande salle - usage sportif / heure	25,00 €	30,00 €
Particuliers et associations non-lunairiennes et associations lunairiennes hors ACSL - Forfait 1 utilisation / semaine (2h max. l'utilisation) pour l'année sportive 2024/2025 hors vacances scolaires	190,00 €	190,00 €
Renouvellement des badges d'accès aux salles pour les associations	10,00 €	10,00 €
Caution pour les extérieurs	200,00 €	200,00 €
<b>BADGE D'ACCES</b>		
Badge d'accès tous lieux (unité)	-	10,00 €
<b>OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</b>		
<b>Contravention prévue par le code de voirie routière</b>		
<b>Pour tous les échafaudages, bennes, palissades, dépôts de matériaux dans toutes les voies ouvertes à la circulation générale. Chantiers déclarés ayant fait l'objet d'une permission réglementaire d'occupation du domaine public et privé de la commune.</b>		
Chantiers sauvages non déclarés	Contravention prévue par le code de voirie routière	Contravention prévue par le code de voirie routière
Les 2 premiers mois par ml par jour (avec un montant de perception minimum de 5€)	0,60 €	0,65 €
Après ce délai, par jour	1,00 €	1,30 €
Terrasses démontées d'octobre à mars par m2	8,00 €	10,00 €
Terrasses en place à l'année par m2	16,00 € (par semestre)	34,00 €
Stands publicitaires commerciaux (par 1/2 journée)	105,00 €	110,00 €
Stands publicitaires commerciaux (par journée complète)	211,00 €	215,00 €
Podium stationnement camion d'outillage ou autre 1/2 j	85,00 €	90,00 €
Forfait Consommation électricité 48 heures	110,00 €	115,00 €
Emplacement food truck : la soirée - Période septembre N à juin N+1	20,00 €	20,00 €
Fluides Emplacement food truck : la soirée - Période septembre N à juin N+1	10,00 €	10,00 €
<b>REDEVANCE POUR ANTIQUAIRE, SALON, ASSEMBLEES</b>		
Redevance d'occupation - Salle omnisport à la journée	1 750,00 €	1 775,00 €
Redevance d'occupation - Le Marais à la journée	320,00 €	325,00 €
<b>CIRQUES - PODIUM - MANÈGES</b>		
Petits cirques - forfait à la journée	30,00 €	35,00 €
Moyens cirques - forfait pour 1 ou 2 jours	60,00 €	65,00 €

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 035-213502875-20241216-2024\_170-DE

Grands cirques - forfait pour 1 ou 2 jours	120,00 €	125,00 €
Manège par jour d'ouverture	15,00 €	15,00 €
Manège forfait pour une année	600,00 €	610,00 €
Manège électricité pour une année : consommation	Au réel	Au réel
<b>LOCATION DE MATERIELS</b>	<b>TARIF 2024</b>	<b>TARIF 2025</b>
1 table (à prendre au Service Technique)	5,00 €	5,00 €
1 chaise (à prendre au Service Technique)	0,70 €	0,70 €
Transport aller-retour sur St Lunaire	125,00 €	125,00 €
1 barrière de police / jour (particuliers & entreprises)	1,00 €	1,00 €
<b>VOIRIE</b>	<b>TARIF 2024</b>	<b>TARIF 2025</b>
Fourniture buse et matériaux. Le ml	Prix coûtant	Prix coûtant
<b>INTERVENTION SERVICES TECHNIQUES</b>	<b>TARIF 2024</b>	<b>TARIF 2025</b>
Intervention heure de main d'œuvre (Hors heures ouvrées : majoration de 50%)	44,00 €	45,00 €
Intervention heure de main d'œuvre (Travaux en régie)	21,00 €	22,00 €
Heure engin (Hors heures ouvrées : majoration de 50%)	70,00 €	72,00 €
Intervention des services techniques (forfait auquel s'ajoute le coût horaire forfait 1h minimum)	200,00 €	205,00 €
Frais de déplacement pour une installation	50,00 €	51,00 €
<b>VENTE DE BOIS</b>	<b>TARIF 2024</b>	<b>TARIF 2025</b>
Vente de bois - le stère aux particuliers	40,00 €	40,00 €
Vente de bois - le stère à la SCIC	38,00 €	38,00 €
Vente de bois blanc - le stère	15,00 €	15,00 €
Vente de bois à faire - le stère	10,00 €	10,00 €
<b>VENTE DE GOBELETS</b>	<b>TARIF 2024</b>	<b>TARIF 2025</b>
Vente de gobelets 25 cl aux associations lunairiennes	0,50 €	Prix coûtant
Vente de gobelets 50 cl aux associations lunairiennes	1,06 €	Prix coûtant
<b>OCCUPATION LOGEMENTS COMMUNAUX (prix par mois et par personne)</b>	<b>TARIF 2024</b>	<b>TARIF 2025</b>
Agents saisonniers de la commune ou stagiaires non rémunérés d'une association communale	60,00 €	60,00 €
Salariés saisonniers d'une association partenaire ou agent de la collectivité	180,00 €	180,00 €
Salariés saisonniers sur la Commune - hors salarié d'une association partenaire	300,00 €	300,00 €
Studio du Centre Culturel Jean Rochefort	300,00 €	300,00 €
<b>LOCATION STADE DE FOOTBALL</b>	<b>TARIF 2024</b>	<b>TARIF 2025</b>
Location du terrain de football (par journée de location)	105,00 €	110,00 €
Supplément par location si un marquage du terrain est demandé	90,00 €	90,00 €
<b>CIMETIÈRE</b>	<b>TARIF 2024</b>	<b>TARIF 2025</b>
<b>Concession simple</b>		
15 ans	240,00 €	240,00 €
30 ans	480,00 €	480,00 €
50 ans	960,00 €	960,00 €

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 035-213502875-20241216-2024\_170-DE

<b>Concession double</b>		
15 ans	480,00 €	480,00 €
30 ans	960,00 €	960,00 €
50 ans	1.920,00 €	1 920,00 €
<b>Occupation caveau provisoire (par jour)</b>		
Moins de 10 jours	3,60 €	3,60 €
10 à 30 jours	4,80 €	4,80 €
Plus de 30 jours	18,00 €	18,00 €
<b>Columbarium</b>		
5 ans	180,00 €	180,00 €
10 ans	324,00 €	324,00 €
15 ans	540,00 €	540,00 €
30 ans	1.080,00 €	1 080,00 €
<b>Cavurne</b>		
15 ans	168,00 €	168,00 €
30 ans	324,00 €	324,00 €

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** les tarifs municipaux 2025.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Michel PENHOÛËT

